



Communiqué de presse

Le 5 mars 2021

Hauts-de-Seine Habitat s'engage dans la campagne de vaccination départementale.

Dans le cadre de la campagne de vaccination, initiée au début du mois de mars par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Hauts-de-Seine Habitat apporte son aide logistique et administrative.

Dans neuf des onze Résidences autonomie gérées par l'Office, une campagne de sensibilisation et d'accompagnement pour la visite pré-vaccinale a été conduite. 65% des résidents se sont ainsi déclarés volontaires à la vaccination.

Pour mener à bien cette opération, Hauts-de-Seine Habitat a fait parvenir au Conseil départemental le nombre de volontaires, sans condition d'âge, intéressés par la vaccination. Les locaux des Résidences autonomie sont mis à disposition des équipes du département. Sur site, du personnel de l'Office est mobilisé pour nettoyer les locaux entre chaque vaccination et également pour s'occuper du suivi du patient après la vaccination.

En concertation avec les collectivités locales concernées, les doses non administrées seront disponibles pour des personnes extérieures aux Résidences autonomie, de plus de 75 ans et éligibles à la vaccination.

Cet engagement de Hauts-de-Seine Habitat dans la campagne de vaccination s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des populations les plus à risque, initiée dès le début de la crise sanitaire. C'est aussi l'occasion pour Hauts-de-Seine Habitat de saluer le travail du département dans la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Cette campagne de vaccination départementale s'entendra jusqu'au 15 avril.

M. VANOVERSCHELDE, Directeur Général de Hauts-de-Seine Habitat :

L'organisation par le Département de ces séances de vaccination dans nos établissements est un grand plus pour nos résidents. Cela leur permet d'être protégés et d'éviter de courir de ville en ville pour obtenir ce précieux vaccin. Nos équipes et celles du Département ont vraiment travaillé la main dans la main et c'est une réussite.

M. Siffredi, Président des Hauts-de-Seine :

Depuis le 1er mars nous disposons de suffisamment de doses de vaccins. Avec l'autorisation de l'Etat, nous avons pu lancer cette campagne de vaccination. C'est important de permettre aux résidents de ces établissements médico-sociaux d'accéder à la vaccination, sachant qu'il est parfois difficile pour eux de se déplacer.

CONTACTS PRESSE

Guillaume SEIGNÉ, Responsable communication : guillaume.seigne@hdshabitat.fr

Lucas HOFFET, Journaliste institutionnel : lucas.hoffet@hdshabitat.fr